

LOGNES

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Lognes se réunira en séance publique ordinaire le lundi 13 février 2012, à 19h30, à l'Hôtel de Ville.

1. Compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2011.
2. Débat d'Orientation Budgétaire.
3. Avis du Conseil Municipal sur la modification de la liste des compétences du Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val Maubuée.
4. Requalification de l'équipement Denis Diderot : Modification de la fiche financière.
5. Tarifs des droits de place et de voirie – année 2012.
6. Création d'une indemnité spécifique au grade de chef de service de police municipale.
7. Tarification carte jeunes.
8. Rétrocession à la commune de Lognes par EPAMarne de l'emprise foncière de la rue des Campanules et rue Palombes (pour partie).
9. Rétrocession par l'EPAMarne à la commune de Lognes des emprises foncières de la rue Charles Gounod et de la rue Mozart (pour partie).
10. Dotation d'équipement des territoires ruraux – demande de subvention 2012.
11. Convention cadre entre la commune et la ferme du buisson pour le développement de l'offre de programmation artistique.
12. Programmation CUCS – année 2012.
13. Avenant CUCS.
14. Convention d'objectifs et de moyens – collèges du Segrais et de la Maillière (Actions d'équilibre nutritionnel).
15. Communications du Maire.
* Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
16. Informations.

En Mairie, le 03 février 2012

Michel RICART,

**Approuvé par le Bureau Municipal
du 30 janvier 2012**

Maire de Lognes